

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.



Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Rhône-Alpes dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27 boulevard Antoine de Saint Exupéry
69009 LYON
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org



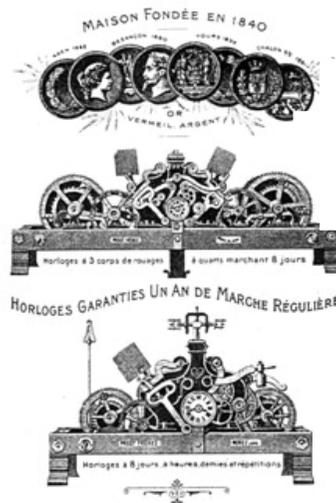
ASSOCIATION LENT PATRIMOINE 01

8 place de la Mairie
01240 LENT
06 33 16 76 27
lent.patrimoine@orange.fr
www.facebook.com/Lent-Patrimoine-01-697416317049131/



COMMUNE DE LENT

8 place de la Mairie
01240 LENT
04 74 52 75 17
mairiedelent@gmail.com



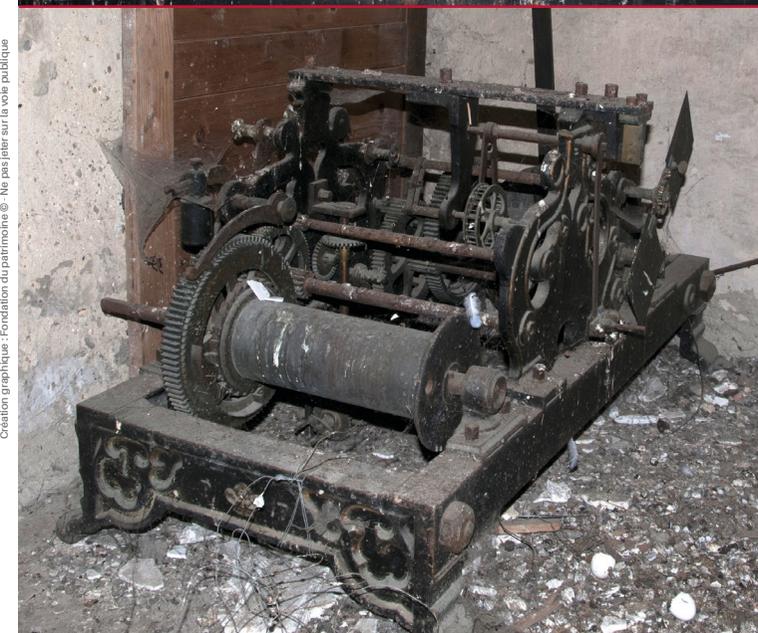
FONDATION



ENSEMBLE, SOYONS ACTEURS
DE LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE

PRÉSERVONS
AUJOURD'HUI L'AVENIR

RESTAURATION DU MECANISME DE L'HORLOGE XIX^E SIÈCLE de Lent



Création graphique : Fondation du patrimoine © - Ne pas plier sur la veine publique

LE PROJET

Description

Au cœur du village de Lent, petit village de l'Ain, le beffroi abrite depuis plusieurs siècles une horloge à deux cadrans.

En 1898, la municipalité fait installer par les Etablissements Prost Frères de Morez du Jura une nouvelle horloge en remplacement de celle mise en place en 1768. Elle fonctionnera presque 100 ans.

En 1975, les deux cadrans et la cloche seront électrifiés et le mécanisme sera déposé au sommet du beffroi.

L'association Lent Patrimoine 01 souhaite faire restaurer cette très belle horloge et l'installer sur un support adapté dans la Mairie du village.

Le cout global de la restauration est de 5300€.

LA TOUR DE L'HORLOGE

Le beffroi, bâtiment très particulier dans cette région de Dombes est depuis toujours propriété des habitants de la Ville de Lent. On retrouve dans les archives de la Principauté de Dombes une charge communal de «conducteur de l'horloge» le 15 novembre 1693.

Il est possible que cette « tour de l'horloge » soit beaucoup plus ancienne, Lent ayant bénéficié depuis 1269 d'une charte de privilèges et franchises par Isabelle de Beaujeu et Renaud comte de Forez.



LE PROJET

La restauration sera effectuée dans les règles de l'art par la Société Prêtre et Fils de Mamirolle dans le Doubs. Cette entreprise fondée en 1780 est spécialiste des horloges d'édifices. Elle a à son actif la restauration entre autres du cadran astronomique de Chartres, de l'horloge astronomique de Beauvais, de l'horloge du château de Chambord et bien d'autres.



Notre association Lent Patrimoine 01 s'est donnée comme objectif de faire connaître l'histoire de ce village vieux de plus de 1000 ans et comme pour ce mécanisme oublié, de montrer aux enfants et habitants de la commune le talent des artisans d'antan et la richesse architecturale et naturelle de leur territoire.

Lent Patrimoine s'engage à financer une partie de ce projet.

Pour tous dons	Invitation à l'inauguration du mécanisme restauré
50 €	Adhésion offerte pour un an à l'association Lent Patrimoine
100 €	L'ouvrage «Lent 1000ans d'histoire» sera offert ainsi que l'adhésion pour un an à l'association Lent Patrimoine

Photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► **Oui, je fais un don** pour aider la restauration du **mécanisme de l'horloge XIX^e de Lent**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59901 ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Horloge de Lent

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre